



Avis d'appel public à la concurrence Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

CA de Marne-La-Vallée / Val Maubuée.

Correspondant : service Marchés, 5, cours de l'Arche Guédon à TORCY 77207 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 1, tél. : 01 60 37 24 24, télécopieur : 01 60 37 24 34, courriel :

marches@valmaubuee.fr, adresse internet : <http://www.valmaubuee.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.valmaubuee.marcoweb.fr>.

Objet du marché : Étude d'opportunité d'une liaison en transport en commun sur la RD 199.

Lieu d'exécution : département de la Seine-et-Marne - secteur 2 de Marne-la-Vallée - Val Maubuée.

Caractéristiques principales :

Marché public de prestations intellectuelles pour l'étude d'opportunité d'une liaison en transport en commun sur la RD 199, composé de trois phases :

- phase 1 : diagnostic et opportunités,
- phase 2 : proposition de scénarii,
- phase 3 : élaboration du rendu final.

Durée du marché :

La durée du marché commence à compter de la date de notification du marché au titulaire jusqu'à l'achèvement de la troisième et dernière phase composant la mission.

Délai d'exécution :

Le délai global de réalisation des études est au maximum de huit (8) mois à compter de la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant au titulaire le démarrage de l'exécution des prestations

Cautionnement et garanties exigés : aucune garantie financière ne sera demandée au titulaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par virement.

Le délai global de paiement est de 30 jours après réception de la facture dès lors que celle-ci a été acceptée par le Pouvoir Adjudicateur.

Le titulaire a droit à des intérêts moratoires, dans les conditions réglementaires, en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires est fixé à 40 euros.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques

attributaire du marché : le marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaire. Un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française :

les documents non rédigés en langue française devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique (pondération cf. renseignements complémentaires) : 60 %;
- prix : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 juillet 2014, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

*Documents à produire au titre de la candidature :

Situation propre des opérateurs économiques

1. la lettre de candidature - imprimé Dc1 - daté et signé
2. une attestation de pouvoir pour la personne habilitée à engager le candidat
3. une attestation sur l'honneur pour justifier que le candidat satisfait à ses obligations en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics

Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement du candidat, dûment datée et signée - imprimé DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants :

Capacité économique et financière - références requises :

4. déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Capacité professionnelle - références requises :

5. présentation d'une liste des études réalisées de même nature que celles objet du marché au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Capacité technique - références requises :

6. déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Le candidat devra alors produire les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés dans le présent règlement de la consultation. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit des opérateurs économiques.

Critères de sélection des candidatures :

- Conformité administrative : candidats ayant fourni les déclarations et attestations, dûment remplies et signées,
- Capacités professionnelles, techniques et financières : candidats dont les garanties par rapport aux prestations, objet de la consultation, sont suffisantes.

Critères d'attribution :

- valeur technique (60 %) - pondéré comme suit :
 - Note méthodologique démontrant la compréhension du contexte et des enjeux de l'étude, et indiquant la méthode de travail du candidat pour l'accomplissement des étapes de diagnostic, propositions, finalisation de l'étude, et proposant un planning de conduite de l'étude (30%).
 - Moyens techniques, organisation et compétences de l'équipe affectée à l'étude (30%) :
 - Cv des personnes affectées à la mission et organigramme pour la mission (10%),
 - Temps (en jours/homme) consacré à chaque phase de la mission (10%),
 - Coût journalier des différents intervenants (5%),
 - Une proposition d'un nombre de réunions à mener avec les partenaires (comités de pilotage, comités techniques, réunions bilatérales) (5%).
- Prix (40%) Prix total de la prestation.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

l'ensemble des documents de la consultation sont consultables sur le site internet : <http://valmaubuee.marcoweb.fr>. Les frais éventuels d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Les formats de fichiers acceptés sont : .Doc compatible avec Microsoft® Word ; .Xls compatible avec Microsoft® Excel ; .Pdf compatible avec Adobe® Acrobat®.

Retrait dématérialisé des plis :

Le retrait du dossier de consultation s'effectue sur le site du profil d'acheteur, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour cela, une personne physique chargée du téléchargement par l'opérateur économique peut s'inscrire en ligne et renseigner son nom ainsi qu'une adresse électronique. Ces informations ne sont pas obligatoires pour télécharger le dossier mais permettent au candidat, si elles sont renseignées, de pouvoir être destinataire des modifications et des

précisions diffusées lors de la phase de mise en concurrence et intervenues après, les date et heure du dernier téléchargement.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation, dans leur version éventuellement modifiée, pour établir sa réponse.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les candidats sont informés que le mode de transmission des plis, retenu par le pouvoir adjudicateur, est la transmission sur support papier.

Cependant, conformément à l'article 56-i du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur ne pourra refuser les plis transmis sur support électronique.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le choix du mode de transmission est irréversible, l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.

De même, les candidats sont informés qu'à l'issue de l'ouverture des plis, les candidatures et les offres feront l'objet d'une matérialisation qui aura pour effet de transformer l'offre électronique en offre papier et que l'attribution du marché donnera lieu à la signature manuscrite d'un marché sur support papier.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 juin 2014.